

Justificatif généré le 25/11/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 25/11/2022
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/644223
N° d'annonce : 644223

SCI ETCHE SITH MARSSAC

Société civile Immobilière au capital de 1.000 €

Siège social : 233 Rue du Faubourg Saint-Honoré et 3-5 Villa Wagram Saint-Honoré 75008 PARIS

799 518 402 R.C.S. Paris

Suivant déclaration en date du 23 novembre 2022, l'associé unique, la société ETCHE FRANCE, société par actions simplifiée, 233 Rue du Faubourg Saint-Honoré et 3-5 Villa Wagram Saint-Honoré 75008 paris, 518 862 289 R.C.S. Paris a décidé de dissoudre la société SCI ETCHE SITH MARSSAC en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société SCI ETCHE SITH MARSSAC à la société ETCHE FRANCE.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Paris.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJTwZ8Gd

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJTwZ8Gd>

